

RM 710

Information de sécurité relative aux produits 3-composants

Date d'émission: 09/01/2018

Date de révision: 09/01/2018

Remplace la fiche: 18/04/2016

Version: 2.1

RUBRIQUE 1: Identification du kit

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit RM 710
Code du produit BU Fire Protection

1.2 Renseignements concernant le fournisseur de la information de sécurité relative aux produits 2-composants

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

RUBRIQUE 2: Information générale

Une FDS pour chacun de ces composants est incluse. Merci de ne séparer aucune FDS de ce document

RUBRIQUE 3: Contenu du kit

Classification du produit

Classification (GHS-CA)

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2	H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A	H319
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317
Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2	H341

Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)



GHS05



GHS07



GHS08

Mention d'avertissement (GHS-CA)

Mentions de danger (GHS-CA)

Conseils de prudence (GHS-CA)

Danger

H302+H312 - Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

H350 - Peut provoquer le cancer.

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

P260 - Ne pas respirer les poussières, vapeurs.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

RM 710

Information de sécurité relative aux produits 3-composants

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Indications complémentaires

Aucune substance ou mélange contenu dans les composants suivants du kit ne sont dangereux selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP], c'est pourquoi les dispositions du Règlement (EU) 2015/830 ne s'appliquent pas

Nom	Description générale	Quantité	Unité	Classification (GHS-CA)
RM 710, A		1	pcs	Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Skin Corr. 1A, H314 Skin Sens. 1, H317
RM 710, B		1	pcs	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Repr. 2, H361 STOT SE 3, H335
RM 710, C		1	pcs	Eye Irrit. 2B, H320 Carc. 1A, H350 STOT RE 1, H372

RUBRIQUE 4: Conseil général

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Conseils d'utilisation

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables
Conditions de stockage	Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Assurer une bonne ventilation du poste de travail Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Eviter le contact avec la peau et les yeux Ne pas respirer les vapeurs. Porter un équipement de protection individuel
Procédés de nettoyage	Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant
Pour la rétention	Recueillir le produit répandu.

RUBRIQUE 6: Premiers secours

Premiers soins après contact oculaire	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
Premiers soins après ingestion	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir Consulter immédiatement un médecin.
Premiers soins après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin
Premiers soins après contact avec la peau	Rincer la peau à l'eau/se doucher. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Symptômes/effets après contact oculaire	Lésions oculaires graves
Symptômes/effets après ingestion	Brûlures
Symptômes/effets après inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.

RM 710

Information de sécurité relative aux produits 3-composants

Symptômes/effets après contact avec la peau	Brûlures Peut provoquer une allergie cutanée.
Autre avis médical ou traitement	Traitement symptomatique

RUBRIQUE 7: Mesures de lutte contre l'incendie

Protection en cas d'incendie	Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté Appareil de protection respiratoire autonome isolant Protection complète du corps
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	Dégagement possible de fumées toxiques

RUBRIQUE 8: Autres informations

Aucune donnée disponible

RM 710, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 01/09/2018

Date de révision: 01/09/2018

Remplace la fiche: 04/18/2016

Version: 2.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom du produit	RM 710, A
Code du produit	BU Fire Protection

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

Fournisseur

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

Service établissant la fiche technique

Hilti AG
Feldkircherstraße 100
9494 Schaan - Liechtenstein
T +423 234 2111
chemicals.hse@hilti.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chem-Trec Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada) Tel.: 703 527 3887 (Other countries)
------------------	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Acute Tox. 4 (Voie cutanée)	H312
Skin Corr. 1B	H314
Skin Sens. 1	H317

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)



GHS05

GHS07

Mention d'avertissement (GHS-CA)

Danger

Mentions de danger (GHS-CA)

H312 - Nocif par contact cutané.
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence (GHS-CA)

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 - Porter des vêtements de protection, des gants de protection.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

RM 710, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques MW≤700		(N° CAS) 25068-38-6	60-90	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317
Glycidyl ether		(CAS-No.) Company secret	5-15	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317
Aliphatic Acrylic Ester		(CAS-No.) Company secret	<10	Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Skin Corr. 1A, H314 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	Irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autre avis médical ou traitement	Traitement symptomatique.
----------------------------------	---------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
--------------------------------	---

RM 710, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

5.2. Moyens d'extinction inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Protection en cas d'incendie

Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage

Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations

Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel. Éviter de respirer les vapeurs.

Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Température de stockage

5 - 25 °C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Protection des mains

Gants de protection.

Protection oculaire

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

RM 710, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	ambré.
Odeur	inodore.
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Non applicable
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	> 200 °F
Point d'éclair	> 150 °C
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1,13 g/cm ³
Solubilité	insoluble dans l'eau.
Log Pow	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Réagit au contact de substances comburantes. Réagit avec (certains) acides/bases.
Conditions à éviter	Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Cutané: Nocif par contact cutané.
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé

RM 710, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

ATE CA (dermal)	1100 mg/kg de poids corporel
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résins époxydiques MW≤700 (25068-38-6)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (Rat; OCDE 420; Valeur expérimentale)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (Rat; Valeur expérimentale; OCDE 402 : Toxicité cutanée aiguë)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classé
Danger par aspiration	Non classé
Symptômes/effets après contact avec la peau	Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	Irritation des yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résins époxydiques MW≤700 (25068-38-6)	
CL50 poisson 1	1,2 mg/l (96 h; Oncorhynchus mykiss; Létal)
CE50 Daphnie 1	1,7 mg/l
CL50 poissons 2	2,3 mg/l (96 h; Oncorhynchus mykiss; Concentration nominale)
Seuil toxique algues 1	> 11 mg/l (72 h; Scenedesmus sp.)
Seuil toxique algues 2	4,2 mg/l (72 h; Scenedesmus sp.)

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résins époxydiques MW≤700 (25068-38-6)	
BCF autres organismes aquatiques 1	3 - 31
Log Pow	>= 2,918 (Valeur expérimentale; Méthode A.8 de l'UE; 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (BCF < 500).

12.4. Mobilité dans le sol

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résins époxydiques MW≤700 (25068-38-6)	
Tension de surface	0.0 587-0.0589, 20 °C

12.5. Autres effets néfastes

GWPmix comment Pas d'effet connu avec ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
 Recommandations pour le traitement du produit/emballage Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
 Ecologie - déchets Éviter le rejet dans l'environnement.

RM 710, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	RID
14.1. Numéro ONU			
Non réglementé pour le transport			
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui Polluant marin : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui
La disposition spéciale concernant les matières dangereuses pour l'environnement s'applique (quantité de liquides ≤ 5 litres ou masse nette de solides ≤ 5 kg)			
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport ferroviaire

Transport interdit (RID)

Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résins époxydiques MW≤700 (25068-38-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résins époxydiques MW≤700 (25068-38-6)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

RUBRIQUE 16: Autres informations

RM 710, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Modification FDS Majeure/Mineure	Aucun(e)
Date d'émission	01-09-2018
Date de révision	01-09-2018
Remplace la fiche	04-18-2016

Textes complet des phrases H:

H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

RM 710, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 01/09/2018

Date de révision: 01/09/2018

Remplace la fiche: 04/18/2016

Version: 2.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom du produit	RM 710, B
Code du produit	BU Fire Protection

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

Fournisseur

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chem-Trec Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada) Tel.: 703 527 3887 (Other countries)
------------------	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Acute Tox. 4 (Voie orale)	H302
Acute Tox. 4 (Voie cutanée)	H312
Skin Corr. 1B	H314
Skin Sens. 1	H317
Repr. 2	H361
STOT SE 3	H335

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)



GHS05



GHS07



GHS08

Mention d'avertissement (GHS-CA)

Danger

Mentions de danger (GHS-CA)

H302+H312 - Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

RM 710, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Conseils de prudence (GHS-CA)

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
P260 - Ne pas respirer les vapeurs.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
diéthylènetriamine		(N° CAS) 111-40-0	40-70	Acute Tox. 4 (Voie orale), H302 Acute Tox. 4 (Voie cutanée), H312 Acute Tox. 2 (Inhalation:vapeurs), H330 Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 STOT SE 3, H335
4,4'-isopropylidenediphénol (Bisphénol-A)		(N° CAS) 80-05-7	30-50	Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Repr. 2, H361 STOT SE 3, H335

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	Rincer la peau à l'eau/se doucher. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après ingestion	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	Brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	Brûlures.

RM 710, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autre avis médical ou traitement	Traitement symptomatique.
----------------------------------	---------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
--------------------------------	---

5.2. Moyens d'extinction inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Protection en cas d'incendie	Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
------------------------------	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	Recueillir le produit répandu.
Procédés de nettoyage	Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Autres informations	Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuel. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs.
Mesures d'hygiène	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.
Température de stockage	5 - 25 °C

RM 710, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés	Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Protection des mains	Gants de protection.
Protection oculaire	Lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Bleu(e).
Odeur	Aminé(e).
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Non applicable
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	155 - 401 °F
Point d'éclair	> 100 °C
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1,01 g/cm ³
Solubilité	Aucune donnée disponible
Log Pow	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RM 710, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Réagit avec (certains) acides/bases. Réagit au contact de substances comburantes.
Conditions à éviter	Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Oral: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (cutanée)	Cutané: Nocif par contact cutané.
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé

ATE CA (oral)	714,2857142857 mg/kg de poids corporel
ATE CA (dermal)	1571,4285714286 mg/kg de poids corporel

diéthylènetriamine (111-40-0)	
DL50 orale rat	1080 mg/kg (Rat)
DL50 cutanée lapin	1090 mg/kg (Lapin)

4,4'-isopropylidenediphenol (Bisphenol-A) (80-05-7)	
DL50 orale rat	3300 mg/kg (Rat)
DL50 cutanée lapin	3600 mg/kg (Lapin)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classé
Danger par aspiration	Non classé
Symptômes/effets après contact avec la peau	Brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	Brûlures.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
--------------------	---

diéthylènetriamine (111-40-0)	
CL50 poisson 1	430 mg/l (CL50; 96 h)
CE50 Daphnie 1	17 - 64 mg/l (CE50; 48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 1	1164 mg/l (72 h; Selenastrum capricornutum)

RM 710, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

4,4'-isopropylidenediphenol (Bisphenol-A) (80-05-7)	
CL50 poisson 1	9,9 mg/l (96 h; Brachydanio rerio; GLP)
CE50 Daphnie 1	3,9 mg/l (48 h; Daphnia magna; GLP)
CL50 poissons 2	4,6 - 4,7 mg/l (96 h; Pimephales promelas; GLP)
CE50 Daphnie 2	10 mg/l (48 h; Daphnia magna)
Seuil toxique algues 1	2.7 - 3.1,96 h; Selenastrum capricornutum; GLP

12.2. Persistance et dégradabilité

diéthylènetriamine (111-40-0)	
Persistance et dégradabilité	Intrinsèquement biodégradable. Difficilement biodégradable dans l'eau. Photodégradation dans l'air.
4,4'-isopropylidenediphenol (Bisphenol-A) (80-05-7)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Forme des sédiments dans l'eau. Non biodégradable dans le sol. Adsorption au sol. Photolyse dans l'air. Photodégradation dans l'air.
Demande chimique en oxygène (DCO)	0,036 g O₂/g substance
DThO	2,5 g O₂/g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

diéthylènetriamine (111-40-0)	
BCF poissons 1	< 6,3 (BCF)
Log Pow	-1,3
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: sans objet.
4,4'-isopropylidenediphenol (Bisphenol-A) (80-05-7)	
BCF poissons 1	5,1 - 67,7 (Cyprinus carpio; Durée d'essai: 6 semaines)
Log Pow	3,32 (Valeur expérimentale)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).

12.4. Mobilité dans le sol

diéthylènetriamine (111-40-0)	
Tension de surface	0,044 N/m (25 °C)

12.5. Autres effets néfastes

GWPmix comment Pas d'effet connu avec ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets Eliminer le contenu/réceptacle conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport





Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	RID
14.1. Numéro ONU			
2735	2735	2735	2735
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.	AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.	Amines, liquid, corrosive, n.o.s.	AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.

RM 710, B


Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

ADR	IMDG	IATA	RID
Description document de transport			
UN 2735 AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A., 8, II, (E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	UN 2735 AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A., 8, II, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
8	8	8	8
			
14.4. Groupe d'emballage			
II	II	II	II
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui Polluant marin : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR)	C7
Dispositions spéciales (ADR)	274
Quantités limitées (ADR)	11
Instructions d'emballage (ADR)	P001, IBC02
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR)	MP15
Panneaux oranges	

Code de restriction concernant les tunnels (ADR) E

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG)	274
Quantités limitées (IMDG)	1 L
Instructions d'emballage (IMDG)	P001
N° FS (Feu)	F-A
N° FS (Déversement)	S-B
Catégorie de chargement (IMDG)	A
Chargement et séparation (IMDG)	Separated from acids.
N° GSMU	153

- Transport aérien

Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	851
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	1L

RM 710, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	855
Dispositions spéciales (IATA)	A3
- Transport ferroviaire	
Dispositions spéciales (RID)	274
Quantités limitées (RID)	1L
Instructions d'emballage (RID)	P001, IBC02
Transport interdit (RID)	Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

diéthylènetriamine (111-40-0)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)
4,4'-isopropylidenediphenol (Bisphenol-A) (80-05-7)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

diéthylènetriamine (111-40-0)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
4,4'-isopropylidenediphenol (Bisphenol-A) (80-05-7)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/Mineure	Aucun(e)
Date d'émission	01-09-2018
Date de révision	01-09-2018
Remplace la fiche	04-18-2016

Textes complet des phrases H:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H330	Mortel par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

RM 710, C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 01/09/2018

Date de révision: 01/09/2018

Remplace la fiche: 04/18/2016

Version: 2.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom du produit	RM 710, C
N° CE	238-878-4
Code du produit	BU Fire Protection

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

Fournisseur

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chem-Trec Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada) Tel.: 703 527 3887 (Other countries)
------------------	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Eye Irrit. 2B	H320
Carc. 1A	H350
STOT RE 1	H372

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)



GHS08

Mention d'avertissement (GHS-CA)

Danger

Mentions de danger (GHS-CA)

H320 - Provoque une irritation des yeux

H350 - Peut provoquer le cancer.

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence (GHS-CA)

P260 - Ne pas respirer les poussières.

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants

RM 710, C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

de protection.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
Quartz		(N° CAS) 14808-60-7	100	Carc. 1A, H350

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau

Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion

Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autre avis médical ou traitement

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

5.2. Moyens d'extinction inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RM 710, C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Protection en cas d'incendie

Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage

Ramasser mécaniquement le produit.

Autres informations

Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Température de stockage

5 - 25 °C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Protection des mains

des gants de protection.

Protection oculaire

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Solide

Apparence

Poudre.

Couleur

blanc.

RM 710, C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Odeur	Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Non applicable
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Non applicable
Température d'auto-inflammation	Non applicable
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Non applicable
Solubilité	Aucune donnée disponible
Log Pow	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Non applicable
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	Non applicable

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	Non classé

RM 710, C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

GWPmix comment Pas d'effet connu avec ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	RID
14.1. Numéro ONU			
Non réglementé pour le transport			
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non

RM 710, C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

ADR	IMDG	IATA	RID
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport ferroviaire

Transport interdit (RID)

Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

Quartz (14808-60-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

Quartz (14808-60-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/Mineure	Aucun(e)
Date d'émission	01-09-2018
Date de révision	01-09-2018
Remplace la fiche	04-18-2016

Textes complet des phrases H:

H320	Provoque une irritation des yeux
H350	Peut provoquer le cancer.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit